

09 mai 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 9 mai 2003](#)

Fourniture de piles non rechargeables pour la Police fédérale et locale

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a conclu un marché pour la fourniture de piles non rechargeables pour la Police fédérale et locale, annoncé en octobre 2002.

Sur proposition de M. Antoine Duquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a conclu un marché pour la fourniture de piles non rechargeables pour la Police fédérale et locale, annoncé en octobre 2002.

Ce marché, conclu selon la procédure négociée sans publicité, est composé de 5 lots et a été attribué à 5 firmes différentes (S.A.S.S., De Beukelaer, Dry Battery Sales, Krautli et Dewitte, et Dewitte Connexions). Il représente un montant global de 55.670 euros, TVA comprise.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe